

## Programme de formation

Mettre en place une comptabilité pour mon association

### But de la formation

Permettre aux salariés ou bénévoles d'association de comprendre les mécanismes comptables et de mettre en place une comptabilité au sein de leur association qui soit la plus adaptée à leur fonctionnement

### Compétences visées

1. Comprendre la mécanique comptable
2. Savoir faire la saisie comptable courante
3. Savoir utiliser un logiciel de comptabilité / un tableur
4. Être en capacité de mettre en place une comptabilité adaptée à sa structure

### Pré-requis

Aucun

### Liste des référents

Référent administratif : MME SEVERINE ROLIN

Référent pédagogique : MR ASSOSPHERE FORMATION - FRANCOIS CAUCHY

Référent handicap : MME SEVERINE ROLIN

### Type de public

Bénévoles, dirigeants et salariés d'associations

### Moyens pédagogiques

Salle de formation : tableau blanc, paperboard

Supports papier et numériques

Ordinateur portable et vidéo projecteur

### Sanction de la formation

Attestation de formation

## Méthodes pédagogiques

---

Apports théoriques  
Partage d'expérience entre participants  
Cas pratiques et appui sur les expériences des participants  
Exercices d'application

## Durée

---

14 heures (2 jours).

## Programme

---

### Journée 1 – matin

- Accueil et tour de table : présentation des personnes, de l'association, de la comptabilité au sein de l'association et des attentes quant à la formation
- Rappels théoriques : la comptabilité dans une association : la loi, la responsabilité des dirigeants, les seuils
- L'intérêt de tenir une comptabilité
- Les points délicats : la caisse / la banque
- Les solutions pour traiter la comptabilité
- Comment mettre en place la comptabilité ? Les questions à se poser : QUI QUOI COMMENT QUAND

### Journée 1 – après midi

- Les principes comptables
- Exercices pratiques
- Les outils de la chaîne comptable : journal – grand livre - balance
- Exemple de cas : partages d'expériences

### Journée 2 – matin

- Tour de table questions et reprise des acquis de la veille
- Exercices pratiques ciblés et cas pratiques plus longs
- Mise en pratique sur Garradin

### Journée 2 – après-midi

- Le suivi des comptes de tiers
- Poursuite du cas pratique : aller vers l'ébauche d'un compte de résultat pour voir la finalité de la saisie comptable.

**Accessible aux personnes en situation d'handicap : non**